

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Action Radon : Un détecteur pour protéger votre santé !**

---

**La Province de Liège, soucieuse de ses citoyens, leur propose d'acquérir un détecteur au prix de 15€ afin de tester leur habitation.**

Le radon est un gaz naturel incolore, inodore et insipide. Il s'infiltré dans votre habitation via le sous-sol par les fissures, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. Les conséquences ne sont à prendre à la légère, lorsqu'il est inhalé le radon s'infiltré dans les poumons pouvant provoquer le cancer. Il est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

On retrouve le radon dans les sous-sol à roche dure, schisteuse et altérée. La Province de Liège et plus précisément le sud du sillon Sambre et Meuse est donc une région particulièrement touchée.

Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon !

Cet appareil doit être placé pendant trois mois dans la pièce du rez-de-chaussée la plus fréquentée de la maison, le plus souvent une chambre à coucher ou le salon. Ensuite, il doit être renvoyé pour analyse vers le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège. Pour rappel, le SAMI, peut se rendre gratuitement – à la demande d'un médecin généraliste – au domicile des patients souffrant de pathologies suspectées d'être liées à l'habitat.

Chaque année, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI) et les cinq Provinces wallonnes via leurs Services d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI/LPI) organisent cette campagne de dépistage du radon afin de sensibiliser la population. La commande d'un détecteur s'effectue via le site web [www.actionradon.be](http://www.actionradon.be) dans la limite du stock disponible.

**Plus d'infos ? Consultez le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire ([www.fanc.fgov.be](http://www.fanc.fgov.be)) ou contactez le Laboratoire de la Province de Liège, par mail via l'adresse [labo@provincedeliege.be](mailto:labo@provincedeliege.be) ou par téléphone au 04/279 77 36.**

\*\*\*